



Compte-rendu Réunion Codep du 17/11/2025
en Visio



Présents : Thierry Brenoux, Laurence Verdier, Olivier Dessertine, Martine Marechet, Virginie Sionneau et Marie-Thérèse Rubio.

Excusés : Estelle Jouve, René Thuel Chassaigne, Robert Schembri et Christophe Poulette.

1.- Démission Thierry Brenoux

- Thierry annonce sa démission du Codep42 à compter de la réunion du 15 décembre 2025. Laurence demande si Thierry reste au comité directeur en cas de démission de son poste de présidente adjointe. Thierry précise que sa décision est liée à son éviction de la CTD42 et non à la présence de Laurence au comité directeur.
- 2 solutions se présentent à nous :
 - o Soit le comité directeur démissionne dans sa totalité et de nouvelles élections doivent alors être organisées ;
 - o Soit Laurence, actuelle présidente adjointe, et conformément aux statuts, assure l'intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale qui doit élire un nouveau président, sur proposition du comité directeur.
- Après un tour de table pour connaître la position de chacun, il en ressort que Laurence assurera l'intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale.

2.- Plongée enfant :

- Jacques Normand secondera Estelle dans l'animation de la section plongée enfants.

3.- ANS

- Le Codep a obtenu une subvention de 3 000 € de l'ANS. Cette subvention concerne exclusivement des actions de la commission technique et du Handisub®.
- Le compte rendu des actions subventionnées est à déposer sur le site de l'ANS.
- Le dossier est long et complexe à monter et seuls la technique et le Handisub® remplissent les critères. Personne ne souhaite gérer la demande au sein du comité directeur. Laurence regardera si elle fait la demande ANS en début d'année et note de devoir la gérer seule le cas échéant.

4.- Clôture compte CIC

- Le compte bancaire au CIC sera clôturé à l'issue de la réunion du 15 décembre 2025.

5.- Modification des statuts

- Les statuts ayant été modifiés lors de l'assemblée générale du 22 septembre 2025, il convient d'adresser les nouveaux statuts à la Préfecture ainsi qu'au comité AURA.

6.- Retour AG AURA

- L'assemblée générale du comité AURA s'est tenue à Annecy le 16 novembre 2025.
- A l'issue de l'élection du président de la commission juridique, une commission disciplinaire doit être constituée.
- Cette assemblée générale a été l'occasion de mettre à l'honneur des personnalités dont Laurence Verdier.

7.- Infos CDOS

- La prochaine assemblée générale du CDOS devrait avoir lieu en mars 2026. Le Codep doit être présent sous peine d'une pénalité de 500 €.
- La demande de médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif pour Laurence a été acceptée. Elle devrait lui être remise officiellement en 2026.
- La demande de médaille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif pour Anne-Solange Dessertine a été refusée en raison d'un trop grand nombre de demandes. Le président du CDOS devra être contacté en janvier prochain pour savoir si cette demande est automatiquement reconduite en 2026 ou s'il faut faire une nouvelle demande.

8.- Trésorerie

- L'année sportive 2024/2025 s'est terminée sur un excédent.
- Martine précise que la trésorerie est très dépendante du nombre de stagiaires et que cette année, le nombre de stagiaires est en baisse par rapport à l'année précédente. La trésorerie devrait donc être moins impactée cette année.
- HelloAsso fonctionne plutôt bien mais nécessite de se connecter sur le site pour savoir qui a effectué le versement et pourquoi.

Prochaine réunion : lundi 15 décembre 2025 à 19h30 avec les présidents de clubs et de commissions à St Rambert.